

# Splash aventures



12 - 14 ans



## Les indispensables :

### LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique

### DANS TA VALISE :

- Serviette de plage
- Crème solaire

Oléron

REF : 074 038 001

Que dirais-tu d'un séjour pour apprendre et/ou te perfectionner au **surf** sur les plages de l'île d'Oléron ?

Pour les séjours de 7 jours, 2 séances de **surf** sont prévues, 3 séances pour les séjours de 14 et 4 séances pour les 21 jours.

Pour compléter ton séjour de 7 jours, tu exploreras la côte oléronaise en **kayak**, pagayeras à travers les eaux cristallines et découvriras des paysages marins époustouflants lors d'une séance.

En plus pour les séjours de 14 jours : une séance de **bouée tractée**, sensations fortes garanties sur l'eau avec des virages serrés et des sauts sur les vagues.

En plus pour les séjours de 21 jours : engage-toi dans une partie de **paintball** stratégique et excitante. Forme une équipe, planifie tes tactiques et amuse-toi à couvrir ton adversaire de peinture !



Le Moulin d'Oléron

La Brande, Route des Huîtres 17550 Dolus-d'Oléron

## LE SITE



Le centre « Le Moulin d'Oléron » se situe à 3 km de Château d'Oléron, sur la Route des Huîtres au sein de l'île d'Oléron. L'île est située dans l'océan Atlantique, au large des côtes de la Charente-Maritime, à 70 km de la Rochelle. Entre la vue de la plage depuis ta future chambre, les couchers de soleil à couper le souffle, ou encore la grande pinède de 4 hectares, c'est l'endroit qu'il te faut où tu pourras vivre de superbes vacances ! À ses alentours, se trouve le fameux Fort Boyard, fort mystérieux posé au milieu de la mer, où tu verras peut-être Passe Partout, une tête de tigre ou encore le célèbre maître des énigmes, le père Fouras. En somme, le Moulin d'Oléron sera le lieu parfait pour tes vacances !

D'une capacité de 160 lits répartis dans 4 pavillons de plain-pied, le centre est composé au total de 7 bâtiments. Une partie indépendante avec des tentes marabouts accueillera les jeunes de 15 à 17 ans. Tu seras dans une chambre avec d'autres jeunes de ton âge, dans des chambres allant de 2 à 6 personnes. Ne t'inquiète pas, tu seras avec d'autres enfants en fonction de tes besoins et de tes affinités. « Fort Boyard » et « L'île d'Aix » seront les deux bâtiments où les enfants séjourneront. Des salles de jeux ainsi que des blocs sanitaires rénovés sont présents au sein de ces deux espaces. Le centre dispose d'une piscine, d'un mini-golf, d'un terrain multisports, d'une aire de jeux, d'une salle polyvalente, d'une infirmerie et d'une salle de restaurant. En d'autres termes, des équipements au top pour des vacances au top.

## LES ACTIVITÉS

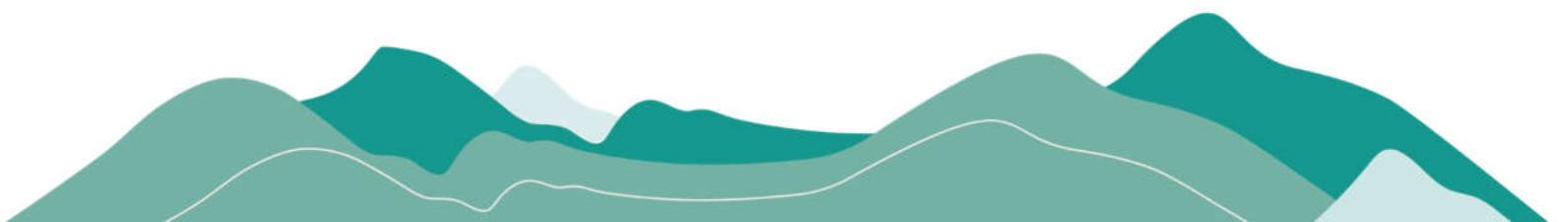
Séjour de 7 jours	Séjour de 14 jours	Séjour de 21 jours
2 séances de surf 1 séance de kayak	3 séances de surf 1 séance de kayak 1 séance de bouée tractée	4 séances de surf 1 séance de kayak 1 séance de bouée tractée 1 partie de paintball

**Surf ou body-board :** Les séances de surf ou de body-board sont encadrées par un moniteur Brevet d'État de la région d'Oléron. Les enfants vont pouvoir s'initier à ce sport aquatique et se familiariser avec les sensations de glisse. Le choix des spots se fait selon les marées et les conditions météo. Pour le surf, les séances permettront aux enfants de s'améliorer et se perfectionner pour réussir à glisser debout sur la planche de surf. Pour le body-board, les temps prévus permettront de perfectionner sa technique tout en (re)découvrant l'océan !

**Kayak :** Les enfants poursuivent leur séjour avec une séance de kayak sur les canaux d'Oléron, ce qui leur permettra de partir un peu plus à la découverte de cette belle île. Les enfants seront accompagnés d'un animateur et d'un moniteur diplômé d'État de kayak.

**Bouée tractée :** Sensations fortes garanties sur l'eau avec des virages serrés et des sauts sur les vagues.

**Paintball :** Le paintball est un sport d'équipe dynamique. Il consiste à s'affronter en tirant des billes de peinture à l'aide de lanceurs, dans le but d'éliminer les adversaires.



**Les baignades à l'océan :** Le centre dispose d'une piscine extérieure, de 12m sur 7m avec une profondeur progressive de 0,75 à 1,70 m. Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les baignades à l'océan se font aux plages surveillées de la Rémigeasse, de Vertbois, de Gatseau et de Grand Village équipées d'un poste de secours de Maîtres- Nageurs-Sauveteurs (MNS).

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

## L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Une directrice, son adjoint, et son équipe d'animation super motivés seront présents tout au long du séjour. Un animateur aura en moyenne 10 à 12 enfants à sa charge en fonction des tranches d'âges, activités, etc.

Évidemment, les animateurs, quel que soit le moment de la journée, seront toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

## LE TRANSPORT

L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation. Le voyage se fait en car de nuit au départ de Rhône-Alpes (autocar grand tourisme avec 2 conducteurs tout au long du trajet). Le voyage pourra être effectué en train en cas de petit effectif. Le voyage a lieu en train de jour au départ de Paris. L'enfant peut être amené et récupéré au centre de vacances par ses parents. Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

## SANTÉ

*Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.*

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant. Peu importe l'importance du traitement, sans ordonnance, il sera impossible pour l'assistante sanitaire d'administrer un médicament.

## ALIMENTATION

Les repas sont préparés sur le centre et sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions idéologiques et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.



---

## LA VIE AU CENTRE

---

Le réveil commence à 8h00 et le petit déjeuner reste disponible jusqu'à 9h30 afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun, sauf en cas d'activité matinale. Le coucher s'effectue après la veillée, à une heure adaptée à l'état de fatigue du groupe ou suivant les activités prévues le soir. Des lessives sont prévues pour les séjours de plus de 7 jours et en cas de nécessité.

---

## ARGENT DE POCHE

---

Une somme de 15€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

---

## OBJETS DE VALEUR

---

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

---

## COMMUNICATION

---

**INTERNET** Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.ufoval.fol74.org](http://www.ufoval.fol74.org). L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants

**COURRIER** Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**TÉLÉPHONE** Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

---

## AVANT LE DÉPART

---

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour. Le directeur publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes". Ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !



---

## DOCUMENTS À REMETTRE

---

Impérativement avant le départ :

- Dossier validé sous votre espace personnel de VACANCES POUR TOUS
- Pass'Nautique

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

---

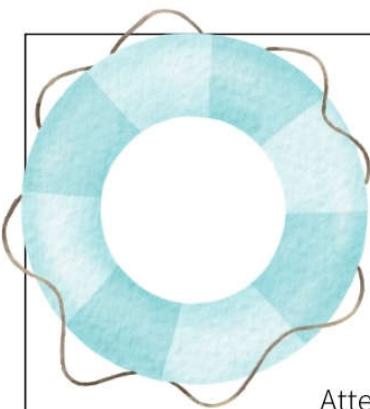
## ASSURANCE

---

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

*Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...*





## Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Titulaire du diplôme : \_\_\_\_\_

Date de délivrance du diplôme : \_\_\_\_\_

Certifie que l'enfant : \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cachet et signature :

# TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

**Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.**

	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
<b>POUR LA TOILETTE</b>					
Peigne et/ou brosse	1				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampooing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
<b>POUR TOUS LES JOURS</b>					
Hauts manches courtes	7				
Slips / culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson	1				
<b>POUR LES ACTIVITÉS</b>					
Casquette	1				
Serviette de plage / piscine	1				
Sandales plastiques, vieilles baskets	1				
Maillot de bain	1				
Nu-pieds	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde	1				
<b>LES PETITS +</b>					
Paquets de mouchoirs	2				
Serviettes de table	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbres)	1				
Sac à linge sale	1				
<b>AUTRES</b>					